

LOCATION DE SALLES – GRILLE TARIFAIRE

Lieu de rencontre et d'échange, le Marly Innovation Center (MIC) offre la plateforme idéale à l'organisation de vos séminaires, séances d'entreprises ou tout autre événement social.

Les salles du Business Center (BC) sont modulables et peuvent accueillir entre 10 et 50 personnes. Le système de projection (TV ou beamer) est inclus dans chaque location. D'autres espaces et salles sont réparties sur le parc technologique MIC.

Locataires et membres MIC (CHF – hors taxe)

nom	capacité (assis)	½ journée (4h)	8h-18h non-stop (10h)
BC salle 3 - TELLKO	10	40.-	100.-
BC salle 2 - ILFORD	18	80.-	180.-
BC salle 1 - CIBA	24	100.-	240.-
BC Conférence	52	220.-	500.-
Photochimie (B170)	20	50.-	120.-
Encyclopédie (B220)	20	50.-	120.-
Cinéma (B170)	120	100.-	250.-
Lumière (B175)	200	400.-	600.-
Loup (Piz Leu)	14	120.-	260.-
Sommet (Piz Leu)	25	120.-	260.-

Clients externes (CHF – hors taxe)

nom	capacité (assis)	½ journée (4h)	8h-18h non-stop (10h)
BC salle 3 - TELLKO	10	60.-	140.-
BC salle 2 - ILFORD	18	100.-	200.-
BC salle 1 - CIBA	24	120.-	260.-
BC Conférence	52	240.-	520.-
Photochimie (B170)	20	70.-	140.-
Encyclopédie (B220)	20	70.-	140.-
Cinéma (B170)	120	120.-	270.-
Lumière (B175)	200	420.-	620.-
Loup (Piz Leu)	14	140.-	280.-
Sommet (Piz Leu)	25	140.-	280.-

BOISSONS & CATERING > pour les salles BC, Cinéma et Lumière uniquement

gestion par le [restaurant L'Atelier MIC](mailto:info@atelier-mic.ch) (info@atelier-mic.ch)

Eau minérale incluse (=fontaine à eau au BC) - autres boissons, sur demande

Café et thé, prix unitaire : 3.00

Restaurant « L'Atelier MIC » au rez-de-chaussée, divers menus dès 17.-, service à table sur réservation

Offres de catering (encas, apéritif, lunch, etc.) personnalisées sur demande auprès du restaurant

CONDITIONS DE PAIEMENT ET D'ANNULATION

Membres MIC : sur facture. Clients externes : avant la location.

Annulation (par écrit à businesscenter@mic.eco) sans frais au plus tard 2 semaines avant le jour de la location ; jusqu'à une semaine avant le jour de location : 50% du montant facturé. Passés ces délais, le montant total de la location sera facturé. Tout dégât éventuel (vaisselle brisée, matériel dégradé, vol) sera également facturé au locataire.